



# MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérardville – Les Vaux - Ymorville

<b>Séance</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Date - Heure</b>	<b>30/03/2012 à 20h30</b>
<b>Lieu</b>	<b>Mairie</b>
<b>Session</b>	<b>Publique</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>23 mars 2012</b>

<b>Référence</b>	<b>CM-CR-2012-004</b>
<b>État du document</b>	<b>Validé</b>

<b>Présents</b>	<b>Patrick BARDE Sylvie BEZANNIER Laurent DUMONT Jackie FERRE (maire) Lionel GAUTHIER</b>	<b>Liliane MONTAUDOIN Ludovic NADEAU Didier RIVIERE Patrick VABOIS Nicolas VANNEAU</b>
<b>Pouvoir</b>	<b>Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Lionel GAUTHIER Christine DI GENNARO donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER Corinne LUCAS donne pouvoir à Jackie FERRE</b>	
<b>Absent</b>	<b>Nathalie FLARY Jean Claude NOELL</b>	
<b>Secrétaire de mairie</b>	<b>Virginie CARTON</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Sylvie BEZANNIER</b>	
<b>Début de séance</b>	<b>20H30</b>	
<b>Fin de séance</b>	<b>22H30</b>	

## ORDRE du JOUR

01 - ouverture de la séance.....	02
02 - approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 27 janvier 2012.....	02
03 – Compte administratif/compte de gestion / affectation du résultat – budget commune	02
04 - Compte administratif/compte de gestion / affectation du résultat – budget production distribution eau.....	03
05 – Approbation du rapport annuel sur la qualité et les services publics d'eau potable et d'assainissement – année 2010.....	03
06 – Taxes communales 2012.....	03
07 – budget 2012 « commune ».....	04
08 – Budget 2012 « production distribution eau ».....	04
09 – Budget CCAS 2012.....	04
10 – Instauration de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.....	04
11 – Demande de subvention « les blouses roses ».....	05
12 – Demande de subvention « St Prest Environnement ».....	05
13 – Demande de subvention « Ecole Notre Dame à Sours ».....	05
14 – DIA depuis septembre 2011 et du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012.....	06
15 – Rosière 2012.....	06
16 – Proposition de fusion entre Chartres Métropole et la Communauté de Communes du Bois Gueslin.....	07
17 – Travaux connexes.....	07
18 - informations des différents départements communaux.....	08
19 - clôture de séance.....	08

## 01. OUVERTURE de SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a en sa possession, Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Lionel GAUTHIER, Christine DI GENNARO donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER Corinne LUCAS donne pouvoir à Jackie FERRE

10 membres du conseil sont présents, le quorum est atteint.  
Le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sylvie BEZANNIER

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, le conseil est invité à se prononcer sur l'examen de 2 nouvelles délibérations :

- Proposition de fusion entre Chartres Métropole et la Communauté de Communes du Bois Gueslin (CCBG)
- travaux connexes: signature de conventions avec le Conseil Général, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREALC) et la Réseau Ferré de France (RFF)

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 02. APPROBATION du COMPTE RENDU de la PRECEDENTE SEANCE du 15 MARS 2012

Aucune remarque n'étant faite.

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 03. COMPTE ADMINISTRATIF/COMPTE DE GESTION AFFECTATION du RESULTAT BUDGET COMMUNE

### Délibération 2012-14

Monsieur le Maire laisse la parole à Ludovic Nadeau, adjoint chargé des finances, afin de présenter aux membres le compte administratif 2011 de la commune.

#### INVESTISSEMENT

**DEPENSES : 392 363.00€**

**RECETTES : 222 095.41€**

**DEFICIT : 170 267.59€**

#### SECTION FONCTIONNEMENT

**DEPENSES : 503 521.83€**

**RECETTES : 749 343.87€**

**EXCEDENT : 245 822.04€**

Report en dépenses d'investissement au compte 001 :	170 267.59€
Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 :	170 267.59€
Report en recettes de fonctionnement au compte 002 :	75 554.45€

Conformément à la loi, Monsieur le Maire quitte la séance et passe la présidence à la doyenne, Liliane MONTAUDOIN.

Après débat, les membres du conseil municipal :

- donnent quitus à Monsieur le Maire pour sa bonne gestion
- approuvent le compte administratif 2011 « commune » et le compte de gestion de Monsieur l'agent comptable. Ces 2 documents sont conformes

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 04. COMPTE ADMINISTRATIF/COMPTE DE GESTION AFFECTATION du RESULTAT BUDGET PRODUCTION DISTRIBUTION EAU

### Délibération 2012-15

Monsieur le Maire laisse la parole à Ludovic Nadeau, adjoint chargé des finances, afin de présenter aux membres le compte administratif 2011 du budget production distribution eau.

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 184 140.85€

RECETTES : 164 972.00€

DEFICIT : 19 168.85€

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 211 853.78€

RECETTES : 446 054.52€

EXCEDENT : 234 200.74€

Report en dépenses d'investissement au compte 001 :	19 168.85€
Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 :	19 168.85€
Report en recettes de fonctionnement au compte 002 :	215 031.89€

Conformément à la loi, Monsieur le Maire quitte la séance et passe la présidence à la doyenne, Liliane MONTAUDOIN.

Après débat, les membres du conseil municipal :

- donnent quitus à Monsieur le Maire pour sa bonne gestion
- approuvent le compte administratif 2011 « production distribution eau » et le compte de gestion de Monsieur l'agent comptable. Ces 2 documents sont conformes

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 05. APPROBATION du RAPPORT ANNUEL sur la QUALITE et les SERVICES PUBLICS d'EAU POTABLE et d'ASSAINISSEMENT – 2010

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport annuel sur la qualité et les services publics d'eau potable et d'assainissement 2010.

Monsieur le Maire présente ce rapport aux membres et le fait circuler.

Monsieur le Maire signale que ce rapport est à la disposition de tous les élus

## 06. TAXES COMMUNALES 2012

### Délibération 2012-16

L'élaboration du budget 2012 a fait l'objet d'une réunion le 21 mars dernier. Lors de cette réunion ont été abordées les taxes communales.

Pour 2012, Monsieur le Maire propose d'appliquer une augmentation de 2.5% à savoir :

	2011	%	Vote 2012
Taxe d'habitation	9.45%	2.5	9,69%
Taxe foncière	18.88%	2.5	19.35%
Taxe foncière non bâtie	24.75%	2.5	25.37%

Après débat, le conseil municipal accepte :

- la proposition faite par Monsieur le Maire d'appliquer les taxes communales ci-dessus pour 2012

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 07. BUDGET 2012 « COMMUNE »

### Délibération 2012-17

Monsieur le Maire le budget 2012 de la commune au conseil municipal.

Il précise que le budget est présenté par chapitre et que chaque section est en équilibre entre les recettes et les dépenses.

<u>Section d'investissement</u>		<u>Section fonctionnement</u>	
Recettes	1 977 108€	Recettes	716 550€
Dépenses	1 977 108€	Dépenses	716 550€

Après débat, le conseil municipal :

-vote le budget « commune » 2012 par chapitre

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 08. BUDGET « PRODUCTION DISTRIBUTION EAU »

### Délibération 2012-18

Monsieur le Maire présente le budget 2012 « production distribution eau » au conseil municipal.

Il précise que le budget est présenté par chapitre et que chaque section est en équilibre entre les recettes et les dépenses.

<u>Section d'investissement</u>		<u>Section fonctionnement</u>	
Recettes	142 265€	Recettes	375 967€
Dépenses	142 265€	Dépenses	375 967€

Après débat, le conseil municipal :

-vote le budget « production distribution eau » 2012 par chapitre

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 09. BUDGET « CCAS » pour 2012

### Délibération 2012-19

Monsieur le Maire sollicite le conseil afin d'affecter la somme de 8000€ sur le budget CCAS pour l'année 2012.

Cette somme de 8000€ est suffisante pour son fonctionnement.

Monsieur le Maire précise que cette somme est inscrite au budget primitif 2012.

Après débat, le conseil municipal :

- décide d'affecter la somme de 8000€ sur le budget CCAS pour son fonctionnement

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 10. INSTAURATION de la TAXE FONCIERE sur les PROPRIETES NON BATIES

Monsieur le Maire signale que ce point est enlevé de l'ordre du jour.

## 11. DEMANDE de SUBVENTION « LES BLOUSES ROSES »

### Délibération 2012-20

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu en date du 27 janvier dernier un courrier de l'association « les blouses roses » sollicitant la commune de Prunay le Gillon pour une subvention.

L'association « les blouses roses » intervient dans plusieurs services : la chirurgie, la pédiatrie, les urgences pédiatriques, la cardiologie, la néonatalogie, les urgences générales et l'hôpital de jour.

Pour mémoire, en 2011, la commune de Prunay le Gillon n'a pas versé de subvention.

Après débat, le conseil municipal :

- refuse le versement de la subvention

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 12. DEMANDE de SUBVENTION « ST PREST ENVIRONNEMENT »

### Délibération 2012-21

Monsieur le maire informe les membres qu'il a reçu en date du 24 janvier dernier, un courrier de l'association « St Prest Environnement » sollicitant la commune de Prunay le Gillon d'une subvention.

Cette association a pour but, dans une démarche CITOYENNE et APOLITIQUE de défendre les intérêts des habitants de St Prest, Gasville-Oisème et des communes qui voudront les rejoindre :

- Défendre et protéger le cadre de vie de Saint-Prest.
- Informer et mobiliser les habitants contre les atteintes à l'environnement.
- Etre force de proposition.

Monsieur le Maire propose pour 2012 une subvention de 50€.

Après débat, le conseil municipal :

- accepte la proposition de Monsieur le Maire à savoir le versement d'une subvention de 50€ pour 2012

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 13. DEMANDE de SUBVENTION « ECOLE NOTRE DAME à SOURS »

### Délibération 2012-22

Monsieur le maire informe les membres qu'il a reçu en date du 19 mars dernier, un courrier de l'école Notre Dame à Sours sollicitant la commune de Prunay le Gillon d'une subvention.

En effet, 10 enfants de Prunay le Gillon sont scolarisés dans cet établissement.

Monsieur le Maire rappelle la réglementation en vigueur, à savoir la loi 2005-157 du 23 février 2005, article L212-8 du Code de l'Education « ....une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :

1) aux obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées ;

2) à l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune

3) à des raisons médicales

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire précise que les conditions ne sont pas réunies pour répondre favorablement à la demande.

Après débat, le conseil municipal :

- refuse le versement d'une subvention

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 14. DECLARATION d'INTENTION d'ALIENER (DIA) DEPUIS SEPTEMBRE 2011 et du 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2012

Monsieur le Maire présente les dernières déclarations d'intention d'aliéner depuis septembre 2011 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 par lesquelles la commune de Prunay-le-Gillon renonce à son droit de préemption.

DATE	ENREGISTREMENT	REF. CADASTRALE	SUPERFICIE	NOTAIRE	VENDEUR	ACQUEREUR
26-oct	DIA 028-309-11-00011	AC62	496M2	ME COSSON CHARTRES	COLIN	BERTIN
15-nov	DIA 028-309-11-00012	AC188-190-319	4a09ca ; 0a53ca ; 4a14ca	ME LATOURNERIE CHARTRES	LECOIN	SCI SUNIDARO
25-nov	DIA 028-309-11-00013	AE21	890M2	ME COSSON CHARTRES		DA SILVA VALENTE
06-déc	DIA 028-309-11-00014	AC117	873M2	ME COSSON CHARTRES		LABBE BENOIT
09-déc	DIA 028-309-11-00015	AE37	876M2	ME COSSON CHARTRES		DELAGE
29-déc	DIA 028-309-11-00016	AA16	917M2	ME LEJARS JOURDIN		LEFEBVRE
<b>2012</b>						
06-janv	DIA 028-309-12-00001	AE32 / 34	1065M2	ME LESAGE		GUENARD MAXIME
06-janv	DIA 028-309-12-00002	AB217	1025M2	MME PIPEREL		RUELLAND / DELAHAYE
25-janv	DIA 028-309-12-00003	AH36	1459M2	ME CHABOCHE		THIROUIN / PICAULT
06-févr	DIA 028-309-12-00004	AD63	1902M2	ME LABARTHE PIOL		LEBALLEUR / RAIMBERT / MATIGNON / ZIMMERMANN
15-févr	DIA 028-309-12-00005	AC212	57M2	ME TOURTAUD		LENOIR HERVE
22-févr	DIA 028-309-12-00006	AH4	390 M2	ME TOURTAUD		DAUGUET CHRISTOPHE

## 15. ROSIERE 2012

### Délibération 2012-23

Lors du dernier conseil municipal en date du 27 janvier, Monsieur le maire a fait appel à candidature pour la Rosière 2012.

Les candidates avaient jusqu'au fin mars. 2 candidatures ont été reçues :  
Léa DI GENNARO, née le 1/6/1993 et Margaud RIVIERE née le 12/6/1993.

Didier RIVIERE et Christine DI GENNARO ne participent pas au vote.

Le vote se fera dans l'isoloir.

Monsieur le Maire procède au dépouillement

Nombre de votants 11

Léa DI GENNARO 6

Margaud RIVIERE 5

Léa DI GENNARO est élue Rosière 2012.

Après débat,

Adopté par 11 voix et 2 NPPV (Christine DI GENNARO et Didier RIVIERE)

## 16. PROPOSITION du FUSION entre CHARTRES METROPOLE et la COMMUNAUTE de COMMUNES du BOIS GUESLIN (CCBG)

### Délibération 2012-24

Monsieur le Maire a reçu en date du 23 mars dernier, un courrier de la Préfecture d'Eure et Loir concernant le schéma départemental de coopération intercommunale / proposition de fusion entre Chartres Métropole et la CCBG.

Cette fusion interviendrait au 1er janvier 2013.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il se prononce sur :

- d'une part, sur l'arrêté de périmètre de fusion notifié par le représentant de l'Etat ;
- d'autre part, et parallèlement, sur un dispositif de représentation (nombre et répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de l'EPCI issue de la fusion)

Monsieur le Maire rappelle que la CCBG avait refusé d'intégrer Chartres Métropole. Mais le fait que Thivars est intégré Chartres Métropole, la CCB est sous le seuil des 5000 habitants. Elle a donc l'obligation de se rapprocher d'une nouvelle structure.

Après débat, le conseil municipal accepte :

- l'arrêté de périmètre de fusion notifié par le représentant de l'Etat ;
- le dispositif de représentation des communes au sein du conseil communautaire qui pourrait résulter de cette fusion

Adopté par 11 voix et 2 NPPV (Patrick BARDE et Laurent DUMONT)

## 17. TRAVAUX CONNEXES : SIGNATURE de CONVENTION entre le CONSEIL GENERAL et la DIRECTION REGIONALE de l'ENVIRONNEMENT, de l'AMENAGEMENT et du LOGEMENT du CENTRE

### Délibération 2012-25

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin qu'il l'autorise à signer une convention concernant les travaux connexes, avec le Conseil Général d'Eure et Loir.

Cette convention est relative aux modifications d'emprises des routes départementales.

Le Département verserait à la commune de Prunay le Gillon la somme de 252 385.85€ correspondant à la démolition de 11 415ml de chaussée à 22,11€/ml.

Après débat, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général, pour un montant de 252 385.65€

Adopté à l'unanimité par le conseil

### Délibération 2012-26

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin qu'il l'autorise à signer une convention concernant les travaux connexes avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREALC)

Cette convention concernera la participation aux frais de travaux connexes consécutifs à l'aménagement foncier agricole et forestier de la commune de Prunay le Gillon dans le cadre de la déviation de la RN154.

Après débat, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREALC) pour un montant de 325 000€.

Adopté à l'unanimité par le conseil



## 18. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire laisse la parole aux adjoints

☞ **Patrick BARDE** précise que :

- les travaux rue Henri Cornet et Chemin de la Vallée sont en phase terminale
- le raccordement électrique sur le nouveau site, service technique, a été fait

☞ **Nicolas VANNEAU** informe que :

- un deuxième groupe pour la formation internet va commencer début avril le jeudi après-midi en mairie. Afin de réduire les coûts de déplacement, un premier groupe se fera le jeudi matin et le second l'après midi
- l'accueil des Pruniers de France est en cours de préparatif

☞ **Laurent DUMONT** signale que :

- le commencement d'un grand nettoyage au hangar du silo ainsi que le déménagement de l'ancienne Poste
- le traitement des trottoirs va débuter lundi 2 avril

☞ **Lionel GAUTHIER** souligne que :

- La Préfecture d'Eure et Loir a informé la commune d'une pénurie possible d'eau au vu de la météo

☞ **Sylvie BEZANNIER** informe que :

- le repas des aînés est lui aussi en cours de préparatif
- la confection des fleurs a commencé le mercredi 28 mars en mairie l'après midi

☞ **Jackie FERRE** donne les informations suivantes :

- les journées européennes des métiers d'art les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril
- la modification du jour des collectes des ordures ménagères le vendredi après midi
- une nouveauté avec le ramassage des encombrants le 29 juin
- l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme va débuter le 21 mai pour un mois
- le conservateur du patrimoine est venu à Prunay le Gillon ce vendredi 23 mars visiter l'Eglise
- la consultation des entreprises pour la restauration de l'Eglise va débuter prochainement
- le système de traitement des eaux usées est conforme à la réglementation

## 19. CLOTURE de SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30.